

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2006



Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. Christian MAITRE, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS	Vous	Conjoint		
Total des salaires et assimilés	114 510	14 327		
Déduction 10 % ou frais réels	-11 451	-1 433		
Salaires, pensions, rentes nets	103 059	12 894		115 953
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets				0
REVENU BRUT GLOBAL				
				115 953
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL				
Autres pensions alimentaires (décision avant 2006)		Déclaré 1 500	Retenu 1 875	
TOTAL DES CHARGES DEDUITES				
				-1 875
... REVENU IMPOSABLE ...				
				114 078
*** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME ***				
				14 951
REDUCTIONS D'IMPÔT				
Emploi salarié à domicile	Déclaré 13 500	Retenu 13 500	Réduction 6 750	
Aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises :			1 000	
Nombre de créateurs aidés :	1	1		
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPÔT				
				-7 750
Impôt sur le revenu net avant corrections				7 201
IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS				
				7 201
PRIME POUR L'EMPLOI				
Revenus déclarés - activité salariée	Vous 114 510	Conjoint 14 327		
Activité salariée, temps plein	OUI	OUI		
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi.				
Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de				
			=	7 201 €
Votre taux d'imposition est de :				
				6,31 %
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence :				
				114 078 €
REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES				
Déficits fonciers antérieurs non déduits des autres revenus				
Vous pouvez reporter en 2008 sur votre déclaration de revenus fonciers 2007 la fraction de ce déficit dont l'origine n'est pas antérieure à l'année 1997				
				27 657
LA SUITE DE VOTRE AVIS FIGURE SUR LA PAGE SUIVANTE				



Document strictement personnel, concernant l'imposition
de M. Christian MAITRE, ne pouvant se substituer
à l'avis adressé par votre perception

SUITE DE VOTRE AVIS

PAGE 2/2

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

**Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations d'épargne retraite versées en 2007, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2008 est de :**

	Vous	Conjoint
Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2006	10 306	3 107
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2007	10 306	3 107